

# Module n°1 : PRAP 2S Pré-requis : Acquérir des bases en prévention des risques professionnels

## Contexte

---

En raison d'une succession de réformes et de l'exigence toujours plus affirmée de maîtriser les dépenses de santé, les établissements hospitaliers ont dû augmenter leur activité tout en économisant leurs ressources. Par conséquent, différentes contraintes pèsent sur le travail : intensification des rythmes ou de la charge de travail, restructurations, réorganisations des services, ...

Face à ces constats, la Haute Autorité de Santé porte parmi ses priorités la promotion de la qualité de vie au travail qui a pour objectif de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'établissement.

Cette formation s'inscrit dans la continuité du projet régional 2015-2017 : "Prévention des risques professionnels et Qualité de Vie au Travail".

## Objectifs

---

- Sensibiliser à la prévention des risques professionnels
- Acquérir des connaissances de base en santé et sécurité du travail
- Acquérir les outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels
- S'initier aux méthodes indispensables pour participer activement à l'analyse des risques professionnels

## Programme

---

- Les bases de la prévention : enjeux et valeurs, acteurs internes et externes, risques professionnels et risques d'atteinte à la santé des personnes, concepts d'apparition d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle
- Initiation à l'évaluation des risques professionnels : Objectifs, identification et classement des risques, mesures de prévention
- Initiation à l'analyse d'accident : recherche et examen des faits, analyse des causes et recherche de solutions
- Initiation à l'analyse d'une situation de travail

### Public

**Tout professionnels de santé ayant réussi le pré-requis nécessaire à la formation, c'est-à-dire le module de formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »**

**- Tous professionnels de santé souhaitant suivre par la suite la formation PRAP2S.**

**Exercice**  
**2018**

**Code de formation**  
**AFR 2-08**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**en cours de consultation**

**Durée**  
**NON CONNUE A CE JOUR**